



Communiqué de presse  
à Rohrbach-lès-Bitche, le 29 novembre 2019

## GAÏATREND REMPORTE LE 7<sup>ème</sup> CONCOURS DE SÉCURITÉ ORGANISÉ PAR LA CARSAT ALSACE-MOSELLE

En 2019, Gaïatrend a participé pour la seconde fois au Concours de Sécurité, organisé par la Carsat Alsace-Moselle. Cette dernière distingue tous les ans des établissements et des personnes qui ont œuvré pour plus de santé et de sécurité au travail dans les entreprises de la région.



**Gaïatrend, récompensée pour ses actions en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.**

Ce concours offre aux entreprises l'occasion d'honorer des personnes et de mettre en lumière des actions méritantes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Lauréate pour la seconde fois, l'entreprise Gaïatrend a été récompensée lors d'une cérémonie le 19 novembre dernier pour ses actions de prévention des risques ergonomiques (réduction du port de charge et des manutentions) notamment grâce à l'automatisation de la fin de ligne, au stockage des produits finis et à la préparation des commandes.

Le dossier a été préparé avec le soutien de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail représentée par trois salariés de Gaïatrend : Léa Gross, Jérémy Giangreco et Manon Heilig.

*« L'entreprise Gaïatrend s'engage, depuis plus de 10 ans, pour une fabrication de produits de vapotage adaptés aux exigences les plus élevées en matière de qualité et de sécurité, afin de garantir des e-liquides sûrs et sains. Cette distinction professionnelle confirme la bonne conduite et l'efficacité des mesures prises dans l'élaboration de nos produits sur notre site industriel. Ce prix est un gage de professionnalisme et une reconnaissance valorisant également le travail des équipes de Gaïatrend au quotidien. », a conclu **Olivier Martzel, Directeur Général de Gaïatrend***



### **A propos de la CARSAT Alsace-Moselle**

La Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de la Sécurité sociale. La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite
- la prévention et la tarification des risques professionnels
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

Pour plus d'informations : <https://www.carsat-alsacemoselle.fr/>

### **A propos de Gaïatrend**

Pionnière de la vape en France, GAÏATREND fabrique depuis 2008 des produits du vapotage et emploie aujourd'hui 150 salariés sur son site mosellan. Leader sur le marché français des liquides pour vaporisateur personnel, la société est la référence dans le monde de la vape avec sa marque ALFALIQUID et revendique fièrement sa fabrication 100% française, gage de qualité. GAÏATREND est engagée pleinement pour une vie sans tabac en œuvrant pour une vape responsable et accessible au plus grand nombre. En ne mettant à disposition ses e-liquides qu'auprès de distributeurs aptes à conseiller les vapoteurs, GAÏATREND souhaite promouvoir un meilleur accompagnement des ex-fumeurs. GAÏATREND est à ce jour la seule entreprise française à avoir obtenu la conformité HACCP, et dont les e-liquides ont été certifiés par AFNOR Certification. Ces normes garantissent les plus hauts standards de qualité et de sécurité des e-liquides, participent à la sécurité des vapoteurs, et récompensent l'engagement des équipes de GAÏATREND depuis plus de 10 ans.

### **Contact presse**

Agence Rumeur Publique  
[gaiatrend@rumeurpublique.fr](mailto:gaiatrend@rumeurpublique.fr)